

Arrêté du 11 octobre 2004 portant organisation de l'Agence des participations de l'Etat.

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

Modifie

Date	06/03/2014
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	ECOP0400771A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000806493

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] ainsi que l'expertise juridique couvrant l'ensemble de ce champ ; elle gère les structures de défaillance dans le Crédit lyonnais, le Comptoir des entrepreneurs et le groupe GAN et des sociétés de développement [...]

[...] Le directeur général de l'Agence des participations de l'Etat et le directeur du personnel, de la modernisation de l'administration sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent [...]

[...] ainsi que l'expertise juridique couvrant l'ensemble de ce champ ; elle gère les structures de défaillance dans le Crédit lyonnais, le Comptoir des entrepreneurs et le groupe GAN et des sociétés de développement [...]

TEXTES VISÉS

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Vu le décret n° 2004-963 du 9 septembre 2004 portant création du service à compétence nationale Agence des participations de l'Etat ; Vu l'avis du comité technique paritaire central du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie du 15 septembre 2004,

RÉFÉRENCE

ARRETE ECOP0400771A du 6 mars 2014, « Arrêté du 11 octobre 2004 portant organisation de l'Agence des participations de l'Etat. ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000806493> (consulté le 30 août 2026).